



Confédération Nationale du Travail Union Départementale du Rhône

44, rue Burdeau

69001 Lyon

tél : 04 78 27 05 80

Mail : UD69@cnt-f.org

Permanences : mardi, jeudi de 18h à 20h, mercredi de 17h à 19h

LIBERTE D'EXPRESSION A LA POSTE !

Le syndicat CNT PTT interdit à La Poste.

Suite à un texte du 27 janvier 2006 signé par FO, l'UNSA, la CGC, la CFDT et la CFTC la Direction de La Poste a imposé une réforme de l'exercice du droit syndical. Les délégués permanents de la CGT et de SUD-PTT se sont abstenus alors qu'ils pouvaient en empêcher l'application en votant contre. Ce nouveau droit syndical réserve toutes les possibilités d'expression aux seuls syndicats dits "représentatifs". Cela signifie que ceux qui ne se présentent pas aux élections -c'est le cas de la CNT- et qui refusent la cogestion mise en place dans les commissions paritaires sont déclarés hors la loi et que les droits élémentaires que nos camarades postier-es usaient depuis parfois plus de 20 ans (distribution de tracts, panneaux syndicaux, local) sont supprimés.

Un pas de plus vers la domestication du syndicalisme.

Cet "accord" vise également à réglementer la pratique syndicale et revendicative du personnel en interdisant en gros les piquets de grève, les occupations de locaux et en justifiant la criminalisation des "débordements" sociaux (comme l'intervention du GIGN au centre de tri de Bègles il y a un an et demi). C'est un pas de plus vers la domestication du syndicalisme par l'institutionnalisation et la cogestion qui associent les organisations syndicales aux décisions patronales afin de préserver la paix sociale.

Privatisation de la Poste

Le but de cet accord est de faire passer les restructurations, les réorganisations et le démantèlement du service public... comme une lettre à la poste. En effet tout se déroule au moment où les restructurations se multiplient entraînant un accroissement de la précarité et un abandon progressif des missions de service public. C'est une tentative d'empêcher la CNT de s'opposer à ces réformes.

La répression contre les militants et les mouvements sociaux

Suite à cet accord, la poste n'a pas hésité à sanctionner d'**une mise à pied de 15 jours un camarade parisien qui avait distribué un tract CNT** dans son établissement. D'autres militant-es sont menacé-e-s. Cela s'inscrit dans le processus d'étouffement de toute contestation de la société. On s'acharne sur les militant-es et les mouvements sociaux. On a pu le voir avec les répressions lors du mouvement anti-CPE et lors des rébellions en banlieue. Autres exemples régionaux: Marc Auray, secrétaire CGT du CHS Vinatier, a été condamné pour s'être opposé à un ordre des CRS non justifié à l'occasion d'une manifestation; Jean-Emile Sanchez, ancien porte-parole de la Confédération Paysanne, est poursuivi pour une action menée contre une usine Danone. En France de nombreux-ses militant-es sont poursuivi-e-s pour avoir refusé un prélèvement d'ADN.

“Une attaque contre l’un d’entre nous est une attaque contre nous tous!”

Pour que cette maxime ne soit pas qu’un slogan qui sonne creux, la mobilisation de chacun-e est primordiale.

Parce que les militant-e-s de la CNT PTT continuent leur action syndicale malgré la perte de leurs locaux, de leurs panneaux d'affichage et du droit de distribuer des tracts, au risque de se faire sanctionner voire licencier.

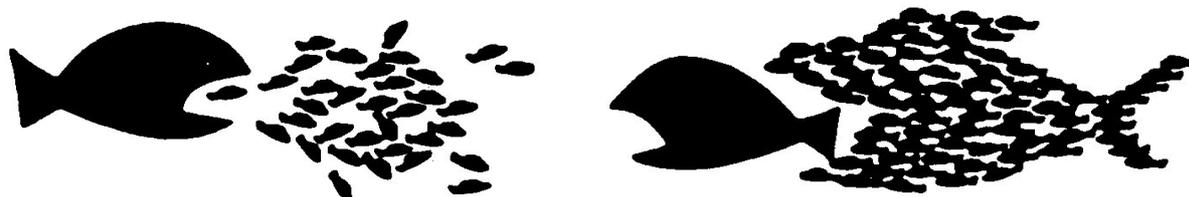
Parce que c'est l'ensemble de la CNT et le syndicalisme de combat qui sont attaqués

Parce que c'est le statut de fonctionnaire et la casse du service public qui sont en jeu.

Parce que ce type d'accord risque de s'étendre aux autres services publics et qu'il affaiblit le syndicalisme de combat dans le public comme dans le privé.

Parce qu'il est nécessaire de montrer que les travailleurs et les travailleuses sont toujours combattifs et prêts à lutter.

Parce que tous les travailleurs et toutes les travailleuses ont un intérêt commun dans la lutte de classe. C'est tous ensemble et tous uni-e-s qu'on pourra établir un rapport de force en notre faveur.



La CNT PTT a besoin du soutien de tous syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s pour retrouver sa liberté d'expression

**Pour la liberté d'expression, pour le droit de grève,
pour que vive le syndicalisme de combat !**

**Tous et toutes dans la rue le Samedi 25
novembre 2006 derrière les drapeaux rouges
et noirs de la CNT !**

Rendez-vous à 15h, place Antonin Poncet devant la poste centrale de Lyon-69002

Métro : ligne A et D, arrêt Bellecour

Manifestation en direction de la place des Terreaux